

Paris le 19/11/2025

« Peut mieux faire ! »

Aujourd'hui se tenait la 3ème réunion de NAO et avant dernière séquence de cette négociation.

Les demandes du SNE-CGC :

- **Une augmentation générale** sans plafond pour tous les salariés, du niveau de l'inflation,
- La fixation d'une enveloppe **d'augmentation individuelle** nationale à compléter localement,
- La création d'une instance paritaire consacrée à la **fidélisation** des salariés de la Branche.

Réponses de la Direction des Ressources Humaines du Groupe BPCE :

- **Donne une suite favorable** à la demande du SNE-CGC d'une augmentation générale et **propose 0.7%** pour tous les salariés,
- **Accède** à la demande de Groupe de travail du SNE-CGC avec d'éventuelles négociations d'accords sur le thème de la **fidélisation** des salariés,
- Déclare que **les enveloppes d'augmentations individuelles seront locales**, pour « donner sa chance au dialogue social en région et pour tenir compte des spécificités RH et financières de chaque territoire ».

Si le SNE-CGC se satisfait du principe de l'AG, il indique que le compte n'y est pas eu égard aux résultats financiers de 2025 et aux importants investissements de croissance que réalise le Groupe, dont le corollaire doit être l'investissement indispensable au profit des salariés. C'est un principe de symétrie des intentions logique et cohérent.

Sur les augmentations individuelles, le SNE-CGC affirme qu'il s'agit d'une nécessité sur l'ensemble des Caisses. Un minimum national doit donc être à négocier, à compléter en local.

La DRH Groupe entend les revendications du SNE-CGC et indique qu'elle reviendra vers les Organisations Syndicales avec de nouvelles propositions pour la 4ème, et dernière, réunion prévue le **10 décembre prochain**.

Les négociateurs du SNE-CGC : Lucien VALVERDE, Martin BAUER et Didier LEDRU